

ENTREPRENEURS

LAISSEZ-VOUS
ACCOMPAGNER

La Banque de France en Bretagne mobilisée pour soutenir les entreprises et leur fournir leur diagnostic financier gratuit

Pour toute entreprise impactée par la crise sanitaire COVID 19 et potentiellement en difficulté conjoncturelle, un rapport d'analyse financière pourra être téléchargé gratuitement sur le site de la Banque de France sous réserve que cette dernière dispose de 2 liasses fiscales au format standard ou que l'entreprise puisse les transmettre à la Banque de France.

UN POINT D'ENTREE UNIQUE

Nos correspondants TPE/PME sont joignables au :

0 800 08 32 08 Service & appel
gratuits

ou

tpmeXX@banque-france.fr (xx = n° du département)

>>> [EN SAVOIR PLUS](#)

Pourquoi ?

Pour faciliter les échanges de chaque entreprise en difficultés avec ses partenaires financiers (banquiers, assureurs crédit, fournisseurs) et disposer d'un rapport de synthèse qui démontrera le caractère ponctuel des difficultés rencontrées si l'entreprise est structurellement viable et de disposer d'une comparaison avec son secteur d'activité.

Comment obtenir le rapport ?

En se connectant sur le site internet opale.banque-france.fr, le dirigeant est invité à suivre les étapes pour vérifier l'éligibilité à une mise à disposition du diagnostic en ligne. Ensuite, le dirigeant peut acquérir gratuitement le rapport de son entreprise via son compte France Connect qui permettra d'accéder à ses données en toute sécurité (ou en appelant le correspondant TPE/PME).